

Richard Lescure

Maître conférence des Universités

Attaché de coopération éducative au CCC de Sofia

1. Un contexte en évolution et la question des langues en situation professionnelle.

Entreprises en environnement

Les structures et entreprises françaises - francophones, internationales ou non agissent dans un environnement global mondialisé : fournisseurs, capitaux et ressources humaines viennent de pays divers, de France, d'Europe et des autres régions du monde. Les clients, de biens « culturels ou industriels » sont aussi désormais de tous les continents.

Les acquisitions d'entreprises étrangères par des entreprises françaises ; les acquisitions d'entreprises françaises par des entreprises étrangères, les fusions et toutes les formes de partenariat entre entreprises de « nationalités » différentes sont nombreuses et en expansion.

Parler du reste de nationalité pour une entreprise paraît de plus en plus discutable... (même si l'on perçoit ça et là encore quelques accents de nationalismes protecteurs)

Les technologies, comme les pratiques aussi s'internationalisent. C'est même au cœur de la coopération internationale, qu'elle soit bi ou multilatérale.

Langues et communication interne/externe

Dans les domaines de l'entreprise et des services (de l'éducation et de la formation...), les équipes, les rencontres, les réunions de travail internationales se développent et se pose le problème de la communication interne, et donc, la question des choix des supports et des langues. De même, pour les entreprises, préfèrent-elles ou non favoriser l'utilisation du français ? Il convient de dire que lorsque la communication et l'information dans les organisations sont étudiées, elles le sont à partir des supports, sur l'information en provenance de l'extérieur ou encore sur la manière de « bien communiquer/diffuser ». La question de la langue, qu'il s'agisse du niveau de langue, de type de langage ou du choix de telle ou telle langue, n'est que très peu interrogée.

Le langage fait peu partie des préoccupations des spécialistes du commerce, de l'économie et du management, et pourtant son rôle est décisif, dans la vie interne des entreprises comme dans ses relations avec l'extérieur et même pour son image.

Dans le fonctionnement interne, plusieurs problèmes peuvent se poser et ils touchent potentiellement des salariés très divers. On peut penser :

-

aux problèmes entre ouvriers, employés ou cadres de langue maternelle étrangère et leur hiérarchie, lorsque celle-ci est francophone ou d'une autre origine que la majorité des salariés,

-

aux difficultés de communication des salariés entre eux s'ils sont de langue maternelle différente.

On peut aussi songer aux problèmes de communication entre les français et leurs partenaires étrangers dans les filiales. Par rapport à cette problématique, les recherches se sont à ce jour centrées plus souvent sur des questions d'ordre culturel et non pas langagier, en mettant l'accent sur les rapports entre des cultures nationales et les styles de management ou de gouvernance. Elles n'intègrent pas, en général la langue de manière explicite. Or, les deux dimensions sont intrinsèquement liées. Les partenaires étrangers ne parlant pas toujours français, se pose la question du choix de la langue pour de nombreuses situations de communication et des conséquences de ce choix dans les organismes à vocation internationale.

Quels choix ont les entreprises vis-à-vis des langues ?

A priori, toute structure française/francophone oeuvrant au niveau international se trouve face à deux problématiques ¹ :

1.

faire apprendre une langue étrangère (la langue/culture des pays « cibles » à ses collaborateurs français – ou développer les compétences dans une langue véhiculaire « tierce », l'anglais par exemple

2.

permettre aux collaborateurs étrangers qu'elle emploie d'acquérir les bases suffisantes en français.

Dans la majorité des cas, c'est la première des solutions qui est retenue et qui va mobiliser les moyens et les énergies. Rien que de très normal en apparence: l'objectif de toute entreprise désireuse de se développer à l'étranger consiste à s'assurer que ses collaborateurs pourront être les vecteurs de sa politique. Du coup, on peut privilégier - dans une démarche que l'on croit pertinente – telle ou telle langue internationalement reconnue.

Idéologie pan économique des échanges langagiers

Vis à vis des langues et de leur importance, l'on peut trouver trois types d'« idéologies circulantes» (idéologie de l'état nation, de l'importance (et hiérarchie) des langues et pour ce qui nous concerne, **l'idéologie linguistique** « de l'économie », qui s'est trouvée - depuis quelques années -renforcée par trois faits co-occurents

- La mondialisation des échanges et de l'économie
- Un développement des médias audio-visuels
- Le développement rapide des technologies de la communication

qui ont amplifié les contacts multilingues et créé, au moins en surface, des contacts culturels divers. Cette idéologie propose d'accroître l'efficacité en réduisant les coûts et les investissements. Les « gains » pouvant porter sur les traductions, les formations d'enseignants ou d'apprenants, concerner les équipements et faciliter les compréhensions mutuelles (or, l'intercompréhension n'est pas réductible à un problème de connaissances linguistiques plus ou moins partagées).

Cette conception a partie liée avec des idéologies néolibérales (efficacité et réduction des coûts) avec malheureusement comme effet la limitation des variétés linguistiques dans le monde.

Aujourd'hui les discussions - marquées par cette idéologie - gravitent autour de la place de l'anglo-américain dans les communications internationales. Donnée comme plus simple que la majorité des langues (!), il prend les caractéristiques des linguas francas (économie d'échelle, pour des échanges mondiaux en croissance jure-t-on exponentielle...)

Cependant, l'anglo-américain se caractérise comme une « langue d'empire ». Au-delà des échanges économiques, commerciaux, intellectuels, touristiques... il représente une nation dominante. On évoque le chiffre d'un milliard (1,2 milliard pour certains) de locuteurs potentiels en anglo-américain, soit environ 17% de la population mondiale

Il convient de ne pas perdre de vue que l'industrie culturelle américaine et d'autres pays anglophones conduit à la diffusion planétaire de modèles de vie et de comportements, de représentations, de valeurs.

2. Politiques éducatives et linguistiques européennes vis-à-vis des langues étrangères : orientations, instances et dispositifs (une ses solutions : la mise en œuvre du plurilinguisme)

Quelques instances oeuvrent puissamment pour le développement du plurilinguisme de manière générale et l'expansion du français comme seconde langue internationale.

D'un point de vue international, le Conseil de l'Europe est devenu un acteur majeur dans le domaine des politiques linguistiques. Compte tenu de sa vocation internationale (Europe continentale), - 47 pays -, il a pu faire tout un ensemble de propositions à différents niveaux et a développé différents projets avec deux réalisations principales : le cadre européen commun de référence et le Portfolio européen des langues

1 - Le « cadre » est « conçu pour aider les personnes qui, à tous les niveaux, travaillent dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, ainsi que dans l'évaluation des connaissances, à envisager les options qui s'offrent à elles quand elles ont des décisions à prendre ». Il est élaboré pour « accroître et améliorer l'information des professionnels et utilisateurs.

Le cadre définit « les aspects de la communication qu'un apprenant a besoin de maîtriser pour devenir un utilisateur /.../ compétent de la langue qu'il apprend ».

Il décrit les stades/niveaux de compétence que l'apprenant pourra avoir à franchir (échelles de compétences, grilles pour l'auto-évaluation...) et s'intéresse aux approches pédagogiques. Il prend parti pour une approche communicative, actionnelle. L'apprentissage des langues est conçu comme une « préparation à une utilisation active de la langue pour communiquer » dans les domaines personnels et professionnels.

Le « cadre » représente un important travail de plusieurs années, de nombreux pays l'ont adopté, pour leurs systèmes éducatifs, d'autres sont en passe de le faire. Les prescriptions, référentiels dérivés et indicateurs du CECR sont utilisés par les systèmes éducatifs et les organismes de formation d'adultes. En didactique des langues. Il représente désormais en Europe et même dans le monde une référence partagée et, ce, pour toutes les langues de large diffusion.

2 – Les portfolios européens des langues (passeport pour les langues), curriculum vitae linguistique à compléter par les apprenants. Ce document permet une mise en évidence des « qualifications de manière transparente et portable au niveau international » et « de présenter un plus large éventail de connaissances langagières et interculturelles que ne le permettent les diplômes traditionnels»

Les portfolios des langues sont conçus comme des supports d'informations (pour l'apprenant, les employeurs ...) et comme un outil pédagogique. « Il sert à motiver les apprenants et les aide à devenir plus indépendants, en améliorant et diversifiant leurs compétences linguistiques tout au long de la vie »

Pour l'Union Européenne (>50 ans après le Traité de Rome) et en cette année 2009 - Année de la créativité et de l'innovation, je rappellerai que les formations universitaires, scientifiques et linguistiques bénéficient depuis plus de 20 ans maintenant de dispositifs puissants – sur le plan financier et humain – mis en œuvre par l'Union Européenne. Certains programmes sont bien connus des étudiants et des enseignants ou même du grand public... d'autres moins.

Les programmes ERASMUS (pour les étudiants, et même le grand public depuis l'Auberge Espagnole), COMENIUS pour les dimensions scolaires (aux différents niveaux),

Moins connus et pourtant très importants LEONARDO DA VINCI pour les formations initiales à orientation professionnelle (et la formation continuée) ou GRUNDTVIG dont l'objectif est de fournir aux adultes des parcours pour améliorer leurs connaissances et compétences professionnelles. D'autres programmes existent ou sont en développement

- ERASMUS Mundus : coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur avec les pays tiers non UE...

-

Tempus qui vise la modernisation des universités (enseignement, dotations...)...

-

Europass, mise en valeur des compétences

-

Et bien sûr le programme transversal qui concerne l'enseignement/apprentissage des langues, les TICE et de manière générale l'innovation dans l'éducation

Autant de programmes existants, auxquels, disons-le les pays francophones d'Europe (et la France elle-même) font moins appel que d'autres (pays du Nord et anglo-saxons par exemple)

3. Par rapport au français

Le français est en progression, dans les systèmes éducatifs en Europe et dans le monde. Il se développe en chiffres bruts, mais progresse moins vite que la population scolaire.

Les langues (biens culturels, comme tels vendables et exportables) sont désormais de plus en plus en « libre concurrence », et échappent souvent aux impositions et injonctions des politiques éducatives et linguistiques.

Sur un plan international (travaillant dans le « multilatéral), citons les travaux et le soutien à l'enseignement / apprentissage du français d'organismes tels que l'OIF et l'AUF

L'Organisation internationale de la Francophonie qui regroupe 70 États répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue: le français.

(La Francophonie a connu depuis 1970 bien des évolutions : l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) puis Agence de la Francophonie en 1995, et désormais l'Organisation internationale de la Francophonie. Plus de 35 ans au service du développement et du soutien au français.)

L'AUF (dimension universitaire) œuvre pour « [...]l'avènement d'un citoyen *plurilingue* et *pluriculturel* en francophonie reposant sur l'accès réel au français, langue officielle de nombreux États, tout en sauvegardant /.../, la diversité culturelle et linguistique » (AUF représentée par l'IFAG ici). L'AUF propose un ensemble de bourses de master et doctorat (donc bénéficient des jeunes chercheurs bulgares)

En matière de formation de cadres étrangers, l'entreprise, les services, les exportateurs de biens (y compris culturels) ont besoin du soutien de la puissance publique (qu'elle soit supranationale, nationale ou régionale). C'est ce qu'elles apportent même si parfois on regrette que cela ne soit pas dans des volumes plus importants :

Le rôle des instances nationales pour le développement des formations de cadres en français

Il convient de souligner le rôle des instances nationales qui oeuvrent – militent même pour la « défense » et la diffusion de notre langue – la DGLF-LF (ministère de la Culture), le ministère des affaires étrangères et européennes (via la DGM notamment ou d'autres directions) qui coordonne le réseau des SCAC/CCC, Centres culturels et Instituts français :153 et Alliances françaises (et ses plus de 1000 comités dans le Monde)

Je rappellerai que pour le Ministère des Affaires Etrangères français (et la DGRCSST à l'époque), la question de la formation en français de cadres (futurs décideurs) étrangers a été prise en compte dès les années 70 (76 exactement) par la mise en place de programmes prioritaires (à l'initiative du 1^{er} ministre d'alors), ce qui a donné lieu à d'importants travaux de recherche et a débouché sur d'importantes avancées didactiques et méthodologiques.

Depuis, complémentirement au multilatéral évoqué, les programmes de coopération bilatérale se sont développés, notamment sous l'impulsion du MAEE (projets qu'il finance intégralement ou accompagne).

Un ensemble de programmes, de projets (750 environ) et de bourses est aujourd'hui mis à disposition d'états pour la formation de haut niveau de cadres et scientifiques étrangers. Sans vouloir être exhaustif, je citerai :

-

les bourses du gouvernement français (BGF) au nombre de 20 000 (sur les 200 000 étudiants que nous recevons dans les établissements d'enseignement supérieur)

-

les bourses d'organismes nationaux

-

Bourses Charcot (CNRS-INRA-INSERM)

-

Bourses Excellence Major

-

Bourses Eiffel

-

Bourses de l'Institut Pasteur ou de la fondation Renault

-

Partenariats Hubert Curien (DREIC ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) et bourses CNES

-

Bourses des collectivités locales pour jeunes chercheurs

-

Contrats post-doctoraux et j'en passe ²

Citons également le développement de filières bilingues dans les établissements d'enseignement supérieur étrangers (qui reçoivent 16 000 étudiants annuellement)

Il existe bien sûr des aides et des impulsions de la part des collectivités territoriales (avec des implications en matière de formation linguistique) : les conseils collectivités locales proposent des bourses, développent des programmes de formation...

Des obstacles pédagogiques «à renverser»

Par rapport à notre langue se pose récurrentement la question suivante : comment conduire des étrangers à parler le français, langue à la réputation – infondée – d'excessive difficulté ? Le français dans un certain nombre de pays est présentée (un peu à l'image de l'allemand en France), comme une langue complexe, au fonctionnement hasardeux... à l'utilité professionnelle non avérée... ce qui peut l'écarter de tout un ensemble de publics.

Dans le même temps, il n'en est pas moins vrai que l'espoir d'accéder à des fonctions hiérarchiques supérieures peut constituer un important moteur pour se mettre à apprendre le français, ou d'autres langues (objets de «distinction»). Outre les étudiants, futurs cadres, les «impatriés », salariés étrangers allant en France et dans le monde francophone plus largement constituent un important vivier des personnes désireuses d'apprendre le français, qui leur est alors indispensable s'ils veulent s'intégrer à la société française (dans le domaine des relations civiles et grégaires, au niveau professionnel...)

L'enseignement du français à finalité professionnelle (sur objectifs spécifiques) : orientations pédagogiques et systèmes de certifications

En Français, pour le cas qui nous occupe, quelles compétences développer ?

1) À l'écrit, pour la compréhension comme pour l'expression. Il convient d'être capable notamment :

- de comprendre des documents écrits et des propos tenus dans le cadre de réunions de travail et de séminaires, de rédiger des rapports, des comptes rendus

- d'échanger, aujourd'hui essentiellement par courrier électronique,

- de produire des rapports écrits et des supports de présentation, affiches, résumés... ;

En formation d'adultes professionnels, la pratique d'une langue dépend du contexte particulier dans lequel se trouvent les personnes, ainsi que de leurs nationalités respectives.

Concernant l'écrit, il faut différencier ce qui relève de documents officiels (règlements, brochures, documents de travail destinés aux personnes d'un même métier dans toutes les implantations) et ce qui correspond à des échanges plus limités ou même informels (lettres, notes, messages électroniques).

2) **A l'oral**, il convient d'être capable

-

de s'exprimer de manière formelle en public,

-

de comprendre des propos tenus dans le cadre de réunions de travail et de séminaires

-

d'échanger dans le cadre de réunions ou de rencontres moins formelles,

Certaines difficultés associées à ces situations peuvent être identifiées. Il peut s'agir par exemple

- de comprendre des interlocuteurs aux accents variés,

-

de «prendre sur soi» pour s'exprimer en public

-

de penser assez rapidement pour prendre la parole au moment opportun (dimension culturelle des prises de parole et des « tours de parole »),

-

de comprendre une situation et s'y insérer langagièrement

-

etc....

C'est dans ce sens que – sans attendre les spécifications du Cadre Européen – nous avons travaillé et travaillons en français comme langue étrangère, dès lors que l'on s'adresse à des professionnels ou de futurs cadres qui seront en interaction avec des homologues francophones.

Tout cela, on l'a compris dépasse la conception traditionnelle de l'enseignement/ apprentissage des langues, puisque cela touche à des savoirs certes, mais aussi à ces compétences et des savoir être. Cela entraîne des changements radicaux sur le plan pédagogique. Selon les cas, il s'agira de remettre en confiance les apprenants, de les impliquer, de les habituer à prendre la parole même s'ils pensent de pas avoir la maîtrise suffisante des dimensions linguistiques, à de faire en sorte qu'ils puissent se « débrouiller » en somme.

Les pratiques pédagogiques sont, on l'aura compris, en relative rupture avec une conception scolaire, disciplinaire de l'enseignement des langues vivantes.

Pour ce faire, les démarches (à partir d'analyse de besoins, de cahiers des charges pédagogiques...) porteront sur des apprentissages systématiques, certes, mais que l'on peut faire parfois aussi bien de manière personnelle. L'espace de formation sera consacré pour une large part à des simulations, des jeux de rôles, des études de cas professionnels dans les implications actuelles et par rapport aux situations que les apprenants auront à ultérieurement rencontrer.

Nous rappellerons ici que dans l'enseignement des langues à finalité professionnelle, (langues sur objectifs spécifiques) la question du lexique n'est pas centrale (contrairement à une idée reçue). Ce qui pose problème c'est la mise en discours, l'utilisation de règles socioculturelles, les savoir faire et les savoir être... (Se pose aussi la question des savoir apprendre).

Les enjeux pour les entreprises sont importants : il s'agit de faire en sorte que leurs collaborateurs, dans ces différentes situations et face à ces difficultés sachent négocier, convaincre aussi bien que leurs interlocuteurs étrangers. Mais alors que dans un contexte international, la maîtrise d'une langue, voire de deux constitue à l'évidence une nécessité, les moyens et volontés (politiques et institutionnelles) ne suivent pas toujours. Il convient qu'il y ait des volontés politiques et une prise de conscience de la société.

Des manuels, des programmes de plus en plus pertinents existent, mis en oeuvre par des formateurs de mieux en mieux formés... et pour des apprenants qui maîtrisent de mieux en mieux les langues étrangères (100 millions d'élèves scolarisés apprennent le français dans le monde). Désormais, plus de 55 % des européens s'estiment capables de communiquer dans une autre langue que leur langue maternelle... ³

En ce qui concerne les certifications ⁴ - et cela sert bien sûr la crédibilisation, tout un ensemble d'outils existent aujourd'hui (diplômes nationaux, tests...) aussi bien pour évaluer les compétences et connaissances générales que les dimensions linguistiques spécifiquement liées à telle ou telle profession:

Il s'agit pour le Français langue étrangère:

...

du DELF/DALF (diplôme d'études en langue française et diplôme approfondi de langue française)

...

le test de connaissance du Français (TCF) ou le TEF (CCP) équivalents du TOEFL ou du TOEIC

...

les examens de spécialités de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris...

C'est ce que dans les structures de formation (espaces langues, centres publics ou privés) nous mettons en place.

Le Français seconde langue internationale (la seule avec l'anglais à être parlée sur tous les continents) peut jouer demain un rôle plus important encore. Je forme l'espoir que les instances dirigeantes des différents pays mesureront pleinement les enjeux pour notre langue, notre culture et nos échanges et mettront en oeuvre les moyens nécessaires pour que le français ait une place de premier ordre et soit effectivement un contre poids à l'hégémonie linguistique que nous pouvons légitimement craindre (et que certains n'hésiteraient pas à vouloir imposer).

Je crains le voir aussi que chaque francophone soit un francophile et devienne un prosélyte raisonnable mais résolu.

1. Cf. positions clésées de deux entreprises françaises installées en Bulgarie (Carrefour et Pierre Fabre Cosmétiques qui privilégient l'anglais ou le français dans les communications professionnelles internes)

2. un peu plus de 3000 étudiants bulgares suivent des formations dans les établissements d'enseignement supérieur français

3. en progression, plus particulièrement depuis l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale

4. une langue se crédibilise aussi par les certifications et diplômes qu'elle propose